



ÉCOLE SAINTE-CATHERINE-DE-SIENNE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Jeudi 6 octobre 2022

Résolution 02-2022-2023 *Sorties éducatives*

Attendu que :

1. Des sorties éducatives seront présentées aux parents du CÉ à chaque réunion
2. Des opportunités de sorties éducatives peuvent s'offrir aux élèves sans préavis
3. La direction informera régulièrement le conseil d'établissement de tout ajout

Il est proposé de :

D'accepter la présentation des sorties à chaque réunion durant l'année scolaire 2022-2023. Dans le cas d'une activité ponctuelle non prévue, la direction informera les membres du CÉ par courriel. Dans un délai de 24 h, la présidence du CÉ fournira l'avis des membres à la direction.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité



Signature du Président



Signature de la direction